

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20 »
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
 PARIS : HAYAS et C^e, 8, place de la Bourse.
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à		Arrivées à	
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 ^m soir.	1 » 40 ^m soir.	2 » 51 ^m soir.	3 » 56 ^m soir.	4 » 22 ^m soir.	5 » 51 ^m soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 ^m »
10 » » »	5 » 40 ^m »	7 » 34 ^m »	8 » 46 ^m »	9 » 28 ^m »	10 » 55 ^m »	* * * * *	2 » 48 ^m soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.)

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin

ELECTIONS SÉNATORIALES DU 5 JANVIER 1879

DÉPARTEMENT DU LOT.

Candidats républicains conservateurs :

M. ROQUES,

Ancien notaire, Président du Conseil général;

M. L. DELORD,

Ex-juge au Tribunal civil de Cahors, Juge de paix à Lyon.

Cahors, 31 Décembre.

AVIS AUX ÉLECTEURS

Aux élections sénatoriales de 1876, l'accord était loin d'être complet entre les républicains du Lot. Les voix se divisèrent et se portèrent sur un trop grand nombre de candidats. Ce défaut d'entente amena le triomphe des adversaires.

Aujourd'hui, il n'y a plus de désaccord, au sujet des élections, entre les diverses nuances républicaines de notre département. Les deux candidats, MM. Roques et Delord, ont été désignés et acclamés par tous les principaux chefs de la démocratie du Lot.

Nous recommandons à tous les électeurs qui seront décidés à voter pour la République, de porter résolument sur leur bulletin de vote, les noms des deux candidats, MM. Roques et Delord. Ainsi l'exige la discipline électorale.

Voter pour un des candidats, à l'exclusion de l'autre, ce serait travailler pour les adversaires.

Le vrai patriotisme commande impérieusement de mettre de côté toute espèce de motifs personnels et d'intérêts individuels, et d'agir avant tout selon les grands intérêts de la Nation.

Qu'on vote avec ensemble, et le succès, assuré d'avance, n'en sera que plus éclatant.

Les rares fidèles, qui restent encore dans le camp des coalisés, comprennent que le jour de la défaite complète approche. Sentant que tout espoir leur échappe, ils usent amplement de leurs dernières ressources. Ils cherchent à effrayer les esprits faibles par l'image du plus sombre avenir. Eux abandonnés, la nation va retomber dans le gouffre béant. Plus de sécurité; réformes radicales dans l'administration, dans la magistrature; suppression de la religion, du clergé, de l'instruction chrétienne; impôts épargnant les villes républicaines, mais écrasant les campagnes, foncièrement hostiles à la République; retour de la Commune; en un mot, ruine, chaos général. Seuls, assurent-ils, avec une littérature académique, dont ils semblent avoir exclusivement le secret, ils peuvent prévenir de pareilles catastrophes, rendre la France à la lumière, à la prospérité, au bonheur....
 Fantasmagorie! Trompe-l'œil que tout

cela!

Sans doute, la République aura à assurer des réformes salutaires, urgentes; elle aura surtout à faire respecter, dans la limite de toutes les libertés légales, ses lois et ses principes fondamentaux; mais vous savez bien que le jour où elle entrerait dans la voie funeste que vous indiquez, elle aurait vécu.

Non, la Religion, le Clergé, les séminaristes continueront à être respectés, honorés; et si le crédit demandé par le gouvernement, pour venir au secours de ces pauvres et vieux prêtres qui semblent vous inspirer, seulement aujourd'hui, tant d'intérêt, n'a pas été accordé, vous ne pouvez nier qu'une majorité, telle que nous la désirons, l'aurait obtenu sans peine, par la persuasion, de l'Assemblée législative.

La Commune! Vous êtes bien convaincus de l'impossibilité de son retour, en présence d'une majorité républicaine. L'illustre Thiers, le brave, l'honnête général Cavaignac, — eux qui avaient à défendre un pouvoir légal, et non à imposer une autorité factieuse, — n'ont reculé, vous l'avez dit vous-mêmes, devant aucune considération humaine, pour protéger énergiquement le pays en péril. La nation entière ne battrait encore que d'un seul cœur pour agir de même si Dieu, contrairement à toute prévision, jugeait nécessaire de nous soumettre à de nouvelles épreuves aussi lamentables.

La Commune! Vous qui vous en faites une arme; vous n'ignorez pas d'où elle est venue, et peut-être en désirez-vous ardemment le retour, dans l'espoir de vous relever sur de nouveaux monceaux de cadavres!

Ah! tenez, taisez-vous; faites plutôt l'ouïbli autour de vous, et ne raillez pas notre prudence. Plût au ciel que vous eussiez été plus prudents que nous en 1870! — La France, que vous dites tant aimer, n'aurait pas éprouvé les convulsions affreuses qui l'ont privée de ses meilleurs enfants, qui ont fait verser de si douloureuses larmes à tant de mères, et qui ont conduit la France à deux doigts de sa perte définitive.

Moins imprévoyants, au 16 Mai, vous lui auriez évité encore, à cette époque néfaste, l'effarement, le trouble des esprits, la ruine peut-être de l'industrie nationale.

Vous, qui n'avez su apporter aucun remède efficace à une situation pareillement déplorable, vous osez vous offrir aujourd'hui comme de véritables sauveurs. Laissez, laissez donc la République, que vous avez d'ailleurs fondée vous-mêmes, faute de mieux, accomplir sa destinée, avec le concours des bons citoyens. Elle nous donnera, soyez-en persuadés, les bienfaits que votre sollicitude, quelque active et loyale elle fût, serait incapable de nous assurer.

Cessez vos hypocrites cris d'alarmes. Ils restent sans écho. Ne perdez pas de vue que vous vous adressez, non à des naïfs, mais bien à l'élite de la démocratie, à des hommes des plus éclairés parmi les membres de nos corps électifs. Ils connaissent la nature dangereuse de votre cargaison. Ils resteront sourds à vos appels désespérés, et vous laisseront, sans regrets, en détresse. Con-

fiant en la vigoureuse et salutaire impulsion que la République conservatrice est seule capable de donner, dans l'état actuel des choses, à la vie nationale, ils n'hésiteront pas, prenez-en votre parti, à l'affermir par leurs votes du 5 Janvier, et à se prononcer, en conséquence, en faveur de nos excellents candidats républicains conservateurs

MM. Roques et Delord.

Avis aux délégués sénatoriaux royalistes.

C'est M. Paul de Cassagnac qui leur adresse cet avis :

De quel droit les orléanistes et les légitimistes viendraient-ils envier nos chances de succès? Sont-ils en position de nous disputer le SUFFRAGE UNIVERSEL?

A chaque instant, ils l'attaquent, ils l'insultent et s'ils arrivaient au pouvoir, ils l'ABOLIRAIENT!

Après cet aveu, délégués sénatoriaux royalistes, continuerez-vous aussi à faire cause commune avec les délégués sénatoriaux impérialistes?

Avis aux délégués sénatoriaux impérialistes.

C'est M. de Mayol de Lupé qui leur adresse l'avis suivant :

L'état actuel nous commande de parler au pays avec une entière franchise, de ne pas l'égayer par des réticences et des sous-entendus qui troublent sa conscience, de ne lui point fournir un prétexte de confondre les principes d'ordre social et de droit monarchique avec les artifices et les mensonges des RÉGIMES D'AVENTURE, qui, pour vive que soit leur lutte contre la République, ne restent pas moins condamnés, par leurs origines et leurs doctrines, à poursuivre, dans l'opposition, comme au gouvernement, l'œuvre de la Révolution.

Nous pensons que, pour un parti politique, qui prétend à juste titre être le parti national, l'intérêt non moins que le devoir, est de marcher franchement et résolument dans le droit chemin de ses principes, sans jamais abaisser ou même dissimuler son drapeau. Cela peut nuire parfois au succès d'une candidature; mais qu'importe? La cause que nous servons gagnera d'ordinaire devant l'opinion publique le terrain momentanément perdu par le candidat.

L'heure est venue où toutes ces combinaisons artificielles et fausses, qui ont trouvé tour à tour quelque crédit, sous le nom « d'union libérale » ou « d'union conservatrice », sont définitivement jugées. Apprenons au pays à ne plus se tromper sur les partis qui le divisent, et formons, sous un drapeau qui ne permette pas les méprises, l'armée de la CONTRE-RÉVOLUTION.

H. DE MAYOL DE LUPE.
 Après avoir lu cet avis, délégués sénatoriaux impérialistes, continuerez-vous à faire cause commune avec les délégués sénatoriaux royalistes?

(France).

OPINION DES GRANDES PUISSANCES

Le Standard, le plus important des journaux toriques ou conservateurs, dit que, selon toute probabilité, les élections sénatoriales du 5 janvier seront républicaines, et prétend que

tout ami intelligent de la France doit souhaiter qu'il en soit ainsi.

La lettre suivante prouve que le monde bonapartiste, ne lava pas son linge sale en famille. Tous les journaux de Paris l'ont reproduite :

Paris, le 21 décembre 1878.

Monsieur le rédacteur,

J'ai annoncé que je me préparais à donner quelques explications sur la disparition de Paris-Capitale, et voilà le clan de la rue de l'Elysée sens dessus dessous!

M. d'Ornano télégraphie d'Angoulême qu'il n'a donné à M. Lux ni à personne l'autorisation de parler au nom de Paris-Capitale.

Je réponds à M. d'Ornano que je n'ai et n'eus jamais aucune autorisation à recevoir de lui. Qu'il s'estime heureux que je l'autorise à se taire : c'est l'attitude la plus prudente qu'il puisse garder.

Un jeune scribe de la maison Rouher et C^e a publié dans les journaux une note combinée pour provoquer un équivoque qui a réussi.

D'après cette note, M. d'Ornano m'aurait défendu de signer mon vrai nom dans Paris-Capitale. Je défends à M. d'Ornano de confirmer cette déclaration. Mon nom est de ceux qui ont fait l'honneur et le succès de M. d'Ornano auprès de ses électeurs dans la Charente.

Il fut trop heureux et trop fier de le placarder sur toutes les murailles à côté du sien.

Il y eut à Paris, sous l'empire, un journal appelé l'Etendard, dont la direction et l'administration furent décernées à M. Pic, un jeune banquier qui se révéla tout à coup dans le monde, fit parler de sa fortune et de ses petits soupers, et aboutit, quelques mois après, aux galères.

M. Pic était l'ami de M. Rouher, de M. de Saint-Paul, de M. de La Valette, présenté à la cour; mais ce Pic-là, Monsieur, ce n'était pas moi, entendons-nous bien!

Je ne connus jamais de tels honneurs.

J'étais un modeste petit journaliste que M. de Bersigny avait eu l'idée de faire venir de la province pour rédiger la Nation, avec M. Granier de Cassagnac, en 1863. Le Pic de l'Etendard le pair et compagnon des ministres, était de l'Ariège; je suis du Gers. Il s'appelait Jules, je m'appelle Ulysse. Nous n'eûmes jamais rien de commun, ni par le sang ni autrement...

Après le honteux procès du rédacteur en chef de l'Etendard, j'adoptai un pseudonyme en diverses occasions, pour n'avoir pas à me débattre contre les méprises que me suscitait à chaque instant une fauchense homonymie.

Le petit jeune homme qui a signé le petit papier désire que je reprenne le nom de Ulysse Pic. Je n'y vois pas d'inconvénient, mais je doute beaucoup que M. d'Ornano soit content de cette aventure.

Je doute également qu'il eût donné procuration à M. Paul de Cassagnac de prendre la parole en son absence. M. Paul de Cassagnac m'a accusé de tentative de chantage. Je lui ai témoigné que je me croyais quelques droits à ses respects, et je l'ai invité à prouver son dire ou à se rétracter. Il n'a encore fait ni l'un ni l'autre. Je l'attends.

Je crois bien qu'il en est à regretter sa précipitation, mais je le retiens, et il m'est particulièrement agréable d'avoir à faire à lui. Nous nous connaissons depuis longtemps; il a été mon élève en journalisme, mais je n'en suis pas plus fier pour cela. J'ai toujours prédit que ce garçon finirait mal. Lui et Rouher sont les deux hommes funestes en sens inverse. Il ne touche rien qu'il ne gâte, sauf quelques heureux hasards.

Dans cette affaire même, le ton qu'il prend avec moi me contraint à me départir de la réserve que j'aurais peut-être gardée. C'est lui qui, en ayant la sottise de m'accuser d'abus de confiance envers le parti bonapartiste, va me forcer de lui déclarer bien haut que le bonapartisme, qui a été et pouvait rester une grande et noble cause n'est plus qu'un parti de dupes, exploité par une tourbe d'intri-

gants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le rédacteur, votre serviteur bien empressé.

ULYSSE PIC.

CHRONIQUE LOCALE

aux Electeurs Sénatoriaux.

En exécution de la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur du 10 de ce mois, le Préfet du Lot a l'honneur d'informer MM. les Electeurs, que le scrutin pour la nomination de deux sénateurs s'ouvrira à l'Hôtel de la Préfecture, à Cahors, salle des séances du conseil général, le dimanche 5 janvier 1879, à huit heures du matin.

Chaque Electeur recevra à domicile une lettre de convocation qui lui tiendra lieu de carte électorale.

Fait à Cahors, en l'Hôtel de la Préfecture, le 27 décembre 1878.

Le Préfet du Lot,
Henri FRESNE.

L'adjudication des travaux de construction du pont de St-Martin-Labouval, sur le Lot, est fixée au 18 janvier prochain.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans, sur la demande de M. le Préfet du Lot, vient d'allouer à la commune d'Anglars-Juillac, une subvention de mille francs, pour la construction d'un pont sur le Lot.

M. le Ministre des finances a autorisé des dégrèvements d'impôts jusqu'à concurrence de cent-vingt-deux mille francs en faveur des contribuables des communes du Lot, ravagées par la grêle.

Les premiers secours individuels accordés à divers propriétaires nécessiteux du département du Lot, pour pertes occasionnées par les orages de l'été dernier, s'élèvent à ce jour à la somme de 30,172 fr.

Nous recevons de M. Pagès Dupont les deux lettres suivantes :

Paris, 30 décembre 1878.

Mon cher Monsieur Layton,

J'ai mis au défi le *Courrier du Lot* de publier les noms des deux mouchards qui se seraient introduits chez moi, et qui lui auraient rapporté une prétendue conversation que j'aurais eue avec eux dans l'intimité.

Je l'ai mis au défi également de publier les noms de MM. R..., C... et B... et principalement celui de M. B., qui lui aurait fait un rapport semblable sur une autre conversation tenue dans votre bureau.

Le *Courrier du Lot* se dispense d'exécuter son engagement. Il allègue que je n'ai pas complètement démenti les rapports des trois espions qui me surveillaient. Il me semblait, au contraire, que j'avais été fort explicite; mais puisqu'il trouve que je ne l'ai pas été suffisamment, je renouvelle et confirme le démenti que renfermait ma lettre, et je lui enlève ainsi tout prétexte pour continuer à dissimuler les noms des personnages sous le couvert desquels il m'a calomnié.

Agréé., etc.

A. PAGÈS DUPONT.

Paris, 30 décembre 1878.

Mon cher Monsieur Layton,

J'ai jeté à la poste, ce matin, une lettre relative aux trois espions dont le *Courrier du Lot* persiste à ne pas communiquer les noms. En relisant l'article qu'il me consacre dans son dernier numéro, je m'aperçois qu'il a inventé un faux matériel, en m'accusant d'avoir publié, après l'échec de la fusion, une fameuse dépêche dans les termes suivants : « Il n'y a plus que l'Empire de possible. »

J'ai effectivement adressé une dépêche signée à votre Journal, le 31 octobre 1873, au lendemain même de l'échec de la fusion. Il n'y était question en rien de l'Empire, et elle contenait ce qui suit : « La prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon devient une nécessité d'ordre public. »

Je savais que l'illustre et loyal maréchal de

Mac-Mahon avait toujours refusé énergiquement de favoriser une restauration impériale, et que, si le rétablissement de la monarchie sur les bases de 1789 était impossible, il deviendrait résolument et patriotiquement, l'un des fondateurs de la République : c'est ce qui est arrivé. Je constate que j'ai jugé, comme lui, qu'il n'y avait d'autre gouvernement digne de la France, que la Monarchie vraie ou la République.

Le *Courrier du Lot* rappelle que j'ai pris parti pour le plébiscite en 1870; mais il se garde bien d'ajouter que mon appel s'adressait aux légitimistes, aux orléanistes et aux républicains. La liberté ravie nous était rendue en partie par le ravisseur. Contrairement à beaucoup de mes amis, je fus d'avis d'accueillir cette restitution.

En ce qui concerne l'orléanisme, je renvoie le reproche (si reproche il y a), à d'honorables familles du Lot. Quand le regrettable père de M. le comte Joachim Murat était député orléaniste du Lot, le brave général Dufour était également député orléaniste de notre département. Le roi Louis-Philippe appelait alors à la chambre des pairs, un nom illustre, M. le comte de Turenne d'Aynac, et un financier très-distingué, M. le comte de Mosbourg. En même temps, M. Lafon de Caix, allié de la maison Murat, remplissait les fonctions de préfet pendant toute la durée du règne, à Albi, sous le regard du maréchal Soult. Ce sont là des précédents orléanistes. Il n'y en a aucun dans ma sphère modeste.

Permettez-moi de saisir l'occasion de cette lettre pour remercier les personnes du Lot, qui m'ont fait parvenir des paroles de sympathie à la suite des calomnies dont j'ai été l'objet.

Elles savent comme moi qu'il y a changement d'opinion lorsqu'on abandonne une dynastie pour en servir une autre, c'est-à-dire quand, à l'exemple de M. Rouher, on est candidat de M. Guizot en 1846, républicain avancé en 1848... et ministre de l'empire en 1852. Par conséquent, elles savent qu'il n'y a pas changement d'opinion quand on prend place sur le terrain neutre du gouvernement du pays par le pays. J'avais déclaré dans une circulaire électorale que je m'inclinerais devant la forme politique qu'il plairait à l'Assemblée nationale de consacrer. J'ai donc tenu simplement ma promesse, en suivant un groupe assez nombreux et assez connu qui s'appelle la Nation française. Agréé, etc.

A. PAGÈS DUPONT.

CANTON DE PAYRAC

A Monsieur le Directeur du Journal du Lot.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis parvenu à un âge avancé sans avoir été un homme de parti. J'ai tout bonnement, avec mon gros sens, jugé les événements à mesure qu'ils se sont produits; mais sans me donner jamais aucune étiquette, blanche, rouge ou bleue. J'aurais craint d'engager pour l'avenir ma liberté d'appréciation.

C'est en de semblables dispositions que j'ai lu dans les derniers numéros de votre Journal quelques lettres de délégués sénatoriaux qui m'ont fait bien plaisir. Elles sont, monsieur, comme je les aime, surtout en politique, sages, dégagées de toute passion, respectueuses des opinions et des personnes; car il y a, quoi qu'on puisse en dire, de braves gens dans tous les partis.

Vous ne sauriez croire, monsieur, combien je goûte le langage de ces délégués, si clair, si vrai, si raisonnable, lorsqu'ils viennent nous dire :

« Vouloir aujourd'hui la Monarchie, c'est rêver l'impossible, parce que nous avons trois prétendants, et que la France ne pourrait donner qu'un Trône. »

Quoi de plus simple et de plus vrai ?

« Vouloir la Monarchie, c'est vouloir la guerre civile; car le jour où les légitimistes et les bonapartistes auraient réussi à détruire la République, une lutte sanglante s'engagerait entre eux pour savoir à qui reviendrait le pouvoir. Et tout ce bouleversement au détriment de nos affaires, bien entendu. »

Cette raison tombe sous les sens.

Vous savez, monsieur, que nos campagnes ne veulent pas, à tort ou à raison, revenir à l'ancienne monarchie, vous savez aussi que nous ne pouvons, en hommes sérieux et pratiques, livrer la France à l'inexpérience d'un ex-prince de 22 ans, qui certainement trouverait prétexte pour batailler encore.

Il est temps de s'apercevoir que toutes ces guerres, affreuses boucheries où l'on entasse par milliers les cadavres de nos enfants, ne sont pas précisément de la civilisation.

Les électeurs sénatoriaux répondront à cette question, le 5 Janvier.

Ils diront aussi, ce jour-là, s'ils préfèrent avoir un Empereur à qui ils donnaient, par an, un traitement de 41 millions, qu'un président de République, tout aussi capable, qui ne leur coûte qu'un million 200,000 francs.

Tout cela, Monsieur, fait réfléchir.

Et puis, en somme, qui a détruit l'Empire? Personne : il s'en est allé tout seul. Napoléon III commandait nos armées, il était notre chef suprême lorsque, à Sedan, il a abandonné son épée aux Allemands et son pouvoir à la France, qui est alors tout naturellement rentrée en possession d'elle-même.

Fallait-il, parce qu'il nous quittait, rester à jamais sans gouvernement et nous livrer, pieds et mains liés, à la merci du vainqueur prussien ?

Si Napoléon III a entrepris cette guerre désastreuse, qui a été le tombeau de sa famille, et pouvait être celui de la France, à qui en est la faute ?

Ainsi que le fait observer un des délégués qui vous ont écrit, on ne peut pas dire qu'elle soit l'œuvre des républicains.

D'après la Constitution de 1852, l'Empereur avait seul le droit de déclarer la guerre, et l'on sait, au contraire, les patriotiques efforts que M. Thiers fit à la tribune de la Chambre des députés pour s'opposer à cette entreprise insensée.

La Constitution républicaine, au contraire, exige qu'avant d'envoyer nos enfants à la guerre, toutes les Chambres soient d'accord et votent sur cette grave décision. Voilà des garanties de tranquillité que nous n'avions pas depuis bien longtemps.

Je me sens très-honoré, je ne vous le cache pas, d'être au nombre de ceux à qui est confiée la grande mission de nommer le Sénat.

A qui suis-je redevable de cet honneur? c'est, sans contredit, à la République.

Sous la royauté, il y avait aussi une Chambre haute qu'on appelait *Chambre des Pairs*.

Qui la nommait ?

Le Roi.

Sous l'Empire, il y avait également une Chambre haute, qu'on appelait, comme aujourd'hui, le *Sénat*.

Qui le nommait ?

L'Empereur.

Si, au 5 Janvier, nous élisions des monarchistes, ils n'auraient rien de plus pressé que de revenir à leurs traditions et de m'enlever mon titre d'électeur sénatorial.

Serait-il logique de me dépouiller ainsi volontairement, de propos délibéré, d'un privilège que je considère d'autant plus précieux que je le tiens de la loi et de la confiance de mes électeurs ?

Il y a peu de jours, j'assistais à une réunion d'amis, presque tous électeurs sénatoriaux. Ainsi que vous pouvez le penser, on a causé politique, et nous avons été tous d'accord que ce qui a le plus contribué à refroidir les anciens partisans de l'Empire c'est le spectacle que nous avons eu sous nos yeux au 16 mai 1877, et la politique qui a suivi cette période.

A ce moment-là, nous pensions que c'en était fait de la République, et, il faut le dire, rien n'a été épargné dans ce but : nous étions inondés d'images, de brochures et d'écrits de toutes sortes, qu'on distribuait dans tous les hameaux, dans les foires, à tous les coins de rues. On nous montrait la République comme une bête fauve prête à nous dévorer nous et nos enfants; et, cependant, qu'est-il advenu de tout cela ?

Vous le savez, il en a résulté que les élections du 14 octobre ont amené à la Chambre des députés un plus grand nombre de républicains;

Que le Maréchal de Mac-Mahon, après cette épreuve décisive, a été convaincu, comme l'avait été M. Thiers, que la République est le seul gouvernement possible;

Qu'il a pris des ministères républicains;

Que l'Exposition universelle, malgré tout ce qu'on en avait dit pour la faire échouer, a été admirable d'ordre, de calme, de grandeur.

Que toutes les puissances de l'Europe s'y sont fait représenter, et que la France reprend aujourd'hui son rang parmi les premières nations du monde.

Ainsi se sont évanouis tous ces fantômes sinistres avec lesquels on voulait nous épouvanter.

Et c'est aujourd'hui, lorsque nous jouissons de la plus entière sécurité, qu'on voudrait essayer de nous ramener en arrière, de nous plonger de nouveau dans l'incertitude, dans les aventures ?

Tous les efforts qu'on pourra tenter dans ce but seront *peine perdue*.

Peu de jours avant les élections du 14 octobre 1877, M. le Maréchal de Mac-Mahon, Président de la République, adressa au peuple français une proclamation dans laquelle je lis le passage suivant :

« Electeurs, vous ne voulez pas, par des élections hostiles, jeter le pays dans un avenir inconnu de crises et de conflits. »

« Vous voulez la tranquillité assurée au-dedans comme au dehors, l'accord des pouvoirs publics, la sécurité du travail et des affaires... »

Comme ce noble langage, traduisait bien les

sentiments de conservation sociale qui nous animent.

Vous verrez, avec quel entrain les électeurs ruraux, qu'on a tant calomniés sans les connaître, répondront à la confiance de l'illustre soldat qui préside la République.

Où, nous voterons le 5 janvier, avec l'immense majorité des Français pour les candidats républicains, MM. Roques et Delord. Nous les connaissons tous les deux, nous savons qu'ils veulent *fermement, l'accord des pouvoirs publics, la sécurité du travail et des affaires, le maintien de nos institutions, le respect de la religion, de la famille, de la propriété, l'ordre et la paix pour tous.*

En nommant MM. Roques et Delord nous contribuons à consolider le Gouvernement actuel qui — il ne faut pas perdre de vue nos intérêts particuliers — est à la veille de faire construire des lignes importantes de chemin de fer dans notre département, qu'un vote en opposition au Gouvernement pourrait encore retarder indéfiniment.

(Un délégué sénatorial.)

CANTON DE CATUS.

30 décembre 1878.

Faut-il rire ou se fâcher? Jugez du cas, M. le Rédacteur :

Un individu, se disant délégué, se disant rural, se permet de m'écrire en m'appelant son cher collègue; je cours à la signature, rien. Voilà certes un farceur qui mérite autant de confiance qu'il m'en accorde. Voyons ses orviétans frelatés et anonymes :

« Je voudrais, dit-il, faire de braves gens de mes enfants, ayant la crainte de Dieu, bons pères de famille. Je voudrais éviter au pays des troubles et des discordes, dont les ambitieux et les intrigants profitent seuls, si bien que nous voyons les misérables de la veille se donner des hôtels, des laquais et des carrosses. »

Je flaire sous ces *laquais* et ces *carrosses* un vieux noble ruiné par sa paresse ou sa mauvaise gérance, qui a vendu son *hôtel*, et qui est fort courroucé lorsque ses *misérables* serviteurs osent lui demander leurs gages arriérés. Il ne voit plus que des intrigants et des ambitieux dans ceux qui ont aimé le travail au lieu des plaisirs et qui sont arrivés à quelque chose, lorsque sa fainéantise l'a perdu. Nous en avons pas mal comme cela dans le pays. Lorsqu'ils nous voient passer sur nos charrettes pleines de foin, après une rude journée de besogne, ils disent d'un air dédaigneux, en fumant leur pipe et entourés de leurs chiens : Autrefois ces *manants* portaient le foin sur leur dos; c'était le bon temps pour nous !

— Ah ! oui, c'était votre bon temps, celui où vous nous teniez le pied sur la gorge, où vous nous faisiez, à nous, *paysans*, battre l'eau de vos étangs pour empêcher les grenouilles de coasser et assurer ainsi votre sommeil !

Eh bien ! venez y aujourd'hui.... Des discordes, des troubles, mais vous ne demanderiez pas mieux que de nous y jeter pour nous courber de nouveau sous votre joug. Vous n'y parviendrez pas. Autrefois vous votiez, parce que vous étiez *riches*; — aujourd'hui nous votons nous, parce que le Gouvernement républicain nous a investis de ce droit et que nous avons su mériter *l'estime* et la *confiance* de nos concitoyens.

Gambetta, dites-vous, est *maître* de la Chambre des députés et il voudrait être *maître* du Sénat. — Sapristi ! ça doit être un rude gars que ce Gambetta, puisqu'il est *maître* de tant de monde. Ce n'est pas vous, qui n'avez pas même su diriger vos domestiques, qui aurez jamais cette maîtrise-là...

Le Grand Napoléon mangeait les rois, Gambetta met, dites-vous, 7 à 800 sénateurs ou députés *dans sa manche*. Quels fiers hommes tout de même !

Voyons, contez-nous ce qu'il veut faire encore :

« Il ne veut pas que les enfants, en classe, prient le bon Dieu et qu'ils apprennent le catéchisme; — il veut chasser les *sœurs* et les *frères*; — il veut envoyer les curés au service pendant 5 ans, etc., etc. »

Oh ! oh !

— Chut, ne criez pas si fort, vous *m'exposeriez à être traité de clercal*. »

Ah ! bien, vous avez peur d'être entendu; vous seriez désolé d'être surpris en pleine violation de la vérité, n'est-ce pas ?

Le *Journal du Lot*, en effet, prouvait naguère,

chiffres en main, que, l'année dernière, le gouvernement républicain avait donné 728,613 fr. au clergé du département, et de plus, 100,000 fr. pour agrandir l'établissement où nos jeunes prêtres se forment. Serait-ce donc pour envoyer les séminaristes dans les casernes que l'on agrandit les séminaires?

— Non... certainement... mais « cela se passe avec le Sénat que nous avons, et sa présence a empêché jusqu'ici la Chambre des députés de tout ravager dans le budget des cultes. »

Comment cela se passe avec le Sénat? mais n'est-ce pas la Chambre des députés qui vote le budget des cultes? Je crois, ma parole, que vous voulez vous moquer de moi, ou que vous mentez avec une effronterie...

— Oh! pouvez-vous penser...! « J'aime tant ma religion! Je suis fort touché assurément du secours qu'on a accordé pour réparer notre église! Je suis enchanté d'apprendre qu'on veut agrandir notre séminaire; mais... J'entends dire qu'on ne veut pas s'en tenir aux impôts établis, et que l'on veut fouiller dans toutes nos petites affaires. »

Et moi, monsieur, je n'entends pas dire, mais je sais positivement que tous les efforts du gouvernement républicain tendent à diminuer les impôts. Il y a quelques jours à peine, la Chambre en a aboli plusieurs.

Vous voilà pris en flagrant délit de menterie.

Arrière donc, faux prophète, qui vous couvrez d'un masque et usurpez le titre de délégué pour venir nous débiter vos sornettes usées.

Arrière donc, vous qui croyez pouvoir abuser encore de la loyauté, de l'honnêteté natives des habitants des campagnes, comme vous abusâtes trop longtemps de leur ignorance.

Arrière, vous qui avez besoin de vous dissimuler sous l'anonyme, pour nous cacher la laideur de votre propagande qui nous conduirait droit à la guerre civile.

Vous n'êtes que le délégué sans aveu du mensonge et de la calomnie.

Vos honteuses manœuvres décideront ceux qui hésitaient encore.

Merci, vous servez à ravir la cause de la République conservatrice.

(Un vrai délégué du canton de Catus.)

17^e CORPS D'ARMÉE

Sont nommés capitaines :

7^e régiment : M. Frey, lieutenant au corps, en remplacement de M. Rieux, nommé adjudant-major.

9^e régiment : M. Molle, lieutenant au 7^e, en remplacement de M. Jouanneau, nommé chef de bataillon.

Légion étrangère : M. Perrier, lieutenant au 7^e régiment de ligne, en remplacement de M. Flambeau, nommé capitaine adjudant-major.

Est nommé lieutenant :

7^e régiment : M. Javelot, sous-lieutenant au 126^e régiment, et M. Milly, lieutenant en non-activité.

M. le général Lecointe, appelé récemment au commandement du 17^e corps d'armée, prendra possession de son nouveau poste lundi prochain.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Lycée de Cahors.

Mathématiques élémentaires.

Géographie. — 1^{er} Delfour; 2^e Nouvelles.
Ordre du jour : Nouvelles; Delfour.

Mathématiques préparatoires.

Géographie. — 1^{er} Sentenac; 2^e Gayet.
Ordre du jour : Sentenac.

Physique : 1^{er} de St-Vigor; 2^e Puguet.

Philosophie.

Physique. — 1^{er} Combarieu; 2^e Valat.
Ordre du jour : Lantières; Auchier; Bouygues; Combarieu; Ségol; Valat; Rigaldies.

Rhétorique.

Version latine. — 1^{er} Parvieux; 2^e Delpech.
Ordre du jour : Parvieux; Andurand P.; Bénéch P.

Seconde.

Géographie. — 1^{er} Rossignol; 2^e Magimel.
Ordre du jour : Rossignol; Marnech V.

Troisième.

Géographie. — 1^{er} Crudy; 2^e Fayret.
Ordre du jour : Crudy; Bariéty O.; Grégoire.

Quatrième.

Géographie. — 1^{er} Bergon; 2^e Mercié M.
Ordre du jour : Mercié M.; Bergon; Maury; Bramel; Delbouis.

Cinquième.

Géographie. — 1^{er} Bouyssou; 2^e Crayssac.
Ordre du jour : Arbouys; Teyssendier C.; Capelle; Roux.

Sixième.

Géographie. — 1^{er} Laur; 2^e Vioussens.
Ordre du jour : Cazaly A.; Laur; Parant; Vioussens; Bourseul; Darquier; Gaston H.; Vasticar L.

Septième.

Géographie. — 1^{er} Ganiayré; 2^e Denons.
Ordre du jour : Marbot; Combes; Denons; Jehl; Ganiayré.

Huitième.

Exercices latins. — 1^{er} Bénéch E.; 2^e Sers E.
Ordre du jour : Sers E.; Bénéch E.; Crudy; Edoux; Manhiabal.

CLASSE PRIMAIRE. (1^{re} division.)

Écriture. — 1^{er} Tulet; 2^e Vargues.
Ordre du jour : Gratacap; Boisse; Ségol F.; Bouzerand M.; Renoux; Tarayre; Vargues; Bénéch.

2^e division.

Écriture. — 1^{er} Calmels; 2^e Bécays.
Ordre du jour : Bécays; Mendaille.

3^e division.

Écriture. — 1^{er} Pinel J.; 2^e Bayé M.
Ordre du jour : Pinel J.; Pignères E.; Palame G.; Bouyssou L.; Bouzerand J.

4^e division.

Écriture. — 1^{er} Julhia; 2^e Moutier.
Ordre du jour : Moutier; Lantières P.; Aladel; Salomon.

Enseignement secondaire spécial.

(Année préparatoire).

Orthographe. — 1^{er} Simonis; 2^e Capmas.
Ordre du jour : Simonis; Capmas; Cros E.; Palame; Soulié.

1^{re} division.

Valat; Ségol; Combarieu; Auchier; Darquier; Brugalières; Roche; Bousquet; Nouvelles; Couture; Crayssac.

2^e division.

Calmeilles; Bouloumié; Dentraygues; Pagès; Vaurès; Bariéty; Martefon; Faurel.

3^e division.

Lescoul; Bénéch E.; Roux; Buzenac; Delpon Simonis; Souleilhon.

4^e division.

Crudy F.; Grenat P.; Julhia J.; Maratuech C.; Périé R.; Duc; Clavières; Talou J.; Vioussens; Bénétre; Jouclas L.; Palame J.

5^e division.

Bénéch W.; Laur; Cazaly A.; Sers; Marbot; Bouyssou L.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante relative aux mesures à prendre pour arriver à la découverte des sophistications des cafés :

« Parmi les causes qui paraissent expliquer la diminution des perceptions du Trésor sur les cafés, l'administration des douanes a signalé à M. le ministre des finances le développement considérable des procédés de sophistication qu'on fait subir à cette denrée.

« Les marchands de café ne se bornent pas à y mêler de la chicorée; ils l'additionnent de poudre de glands doux, de figues sèches, de caroubes torréfiés. Des préparations liquides, vendues sous le nom d'extrait de café, de crème de moka, de café des gourmets, seraient des mélanges dans lesquels l'analyse chimique relèverait peu de vrai café.

« On assure même que des industriels sont parvenus à fabriquer avec les marcs des grains, ayant l'apparence de grains de café, et que l'on vend comme tels, en les mêlant à des cafés grillés

« Les sophistications tombant sous le coup de la loi, je vous prie de prescrire à MM. les commissaires de police aussi qu'aux agents spécialement chargés, sous ordres, du contrôle de objets de consommation, d'apporter une surveillance toute particulière sur la vente des cafés moulus, afin d'arriver, s'il est possible, à la constatation des délits signalés. »

BULLETIN VINICOLE

AUVERGNE

Neschers, le 23 décembre.

La neige tombée en abondance, a arrêté pendant un certain temps les affaires, et le sol qui en est encore couvert, rend toute expédition presque impossible.

Quoique nos cours soient à peu près les mêmes, les transactions, il y a quelques jours, ont été plus animées, et après la relâche de ce temps très utile au bien-être de nos récoltes, je pense que les affaires prendront une marche plus régulière.

Nos vignes n'ont pas souffert de gelées; le bois, ayant acquis une grande maturité, a conservé toute sa vigueur; le travail des vignes a été suspendu par la cause du temps depuis environ cinq semaines.

BORDELAIS

Bordeaux, 23 décembre.

Il n'est pas étonnant que l'imminence de la fin de l'année vienne jeter du calme dans les affaires.

Néanmoins on a acheté une fraction importante des 1877, d'un troisième cru, Langoa Saint-Julien, très réussi pour l'année.

Soulac (Gironde), 23 décembre.

Cette semaine on nous signale en 1878, la vente du Taillefer, Saint-Christoly, à raison de 550 fr. le tonneau et avec des châteaux Pontac-Eyrem, à Cantenac, à raison de 900 fr. le tonneau.

CHARENTES

Angoulême, 23 décembre.

Le vin se maintient aux cours de 28 à 30 fr. l'hectolitre nu et pris sur place.

GASCOGNE

Agen, le 21 décembre.

Nous voilà entrés dans la période du calme, tous les ans, comme à pareille époque.

Malgré cette stagnation, la baisse relative ne s'accroît pas; nos propriétaires paraissent décidés à attendre des jours meilleurs. Comme c'est incontestable, le rendement a été fort restreint, aussi comptent-ils que, pour si réduite que soit la consommation, il leur sera facile d'écouler cette petite quantité.

Concernant nos vins rouges ordinaires nouveaux, le prix se pratique entre 60 et 70 fr. et pour les choix entre 70 et 80 fr.; le tout les 228 litres nus, pris à la campagne.

LANGUEDOC

Toulouse, le 23 décembre.

La position de l'article vin reste la même pour notre région; il se traite de temps en temps quelques affaires pour les boissons de la consommation, aux prix pratiqués depuis la récolte. Ces prix semblent être définitivement acceptés.

MIDI

Béziers, 23 décembre.

Les affaires ne discontinuent pas; les prix restent fermes.

On lit dans les journaux de Narbonne :

Même situation, fermeté dans les cours, mais sans hausse. Les propriétaires comprennent que, malgré la médiocrité de la récolte, les prix sont rémunérateurs, et ils se décident à vendre.

Nous terminons l'année 1878 avec un excellent courant d'affaires, qui nous promet bientôt un prompt écoulement de notre dernière récolte à des conditions satisfaisantes pour tout le monde.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot.)

Berlin, 30 décembre.

On lit dans la Correspondance provinciale :

« Notre prince impérial a heureusement échappé, le 1^{er} jour des fêtes de Noël, à un danger imminent. Au retour d'une promenade en voiture, comme on était arrivé dans le palais, il devint impossible de faire arrêter les chevaux. Ceux-ci emportés dans leur ardeur ont fait un brusque mouvement, la voiture a oscillé et le prince avec son aide de camp ont été jetés dehors; par bonheur cette chute n'a eu aucune suite fâcheuse »

La Gazette de l'Allemagne du Nord ajoute les détails suivants : Le chasseur fut également renversé de son siège et la voiture fut renversé

sur le côté gauche. Le public a aidé à relever la voiture. L'adjudant et le chasseur n'ont également reçu aucune blessure.

Un teinturier qui avait menacé de tuer l'empereur d'Autriche a été arrêté à Altembourg (Saxe). Il s'est excusé en disant qu'il était en état d'ivresse lorsqu'il avait tenu ce propos.

* * *

L'Empereur d'Autriche-Hongrie songe à marier son fils, l'archiduc Rodolphe, héritier de sa double couronne. On annonce que les fiançailles du jeune prince avec la princesse Marie-Mathilde-Victorine Caroline de Saxe sont décidées et auront lieu prochainement.

La princesse, née le 19 mars 1863, est fille du prince Georges de Saxe, frère du roi, et de l'infante Marianne de Portugal.

L'archiduc Rodolphe a vingt ans depuis le mois d'août.

Paris, 30 décembre.

Les réceptions à l'occasion du jour de l'An auront lieu suivant l'usage habituel.

Le président de la République recevra à Versailles, le 1^{er} janvier.

Les ministres recevront à Paris, le 31 décembre.

Aucun discours important ne sera prononcé.

M. Gambetta, qui devait aller passer quelques jours dans le sud-ouest, a renoncé à son projet il ne quittera pas Paris avant les élections du 5 janvier.

La Lanterne dit que son gérant a comparu devant le juge d'instruction et que son directeur a été entendu comme témoin.

Bourse de Paris

Cours du 31 Décembre.

Rente 3 p. %..... 76 67
— 3 p. % amortissable. 80 00
— 4 1/2 p. %..... 107 75
— 5 p. %..... 119 95

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 30 déc	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.125 »	3.125 »
Crédit foncier.....	807 75	787 59
Orléans-Actions.....	1.170 »	1.168 75
Orléans-Obligations..	367 50	367 »
Suez.....	723 75	725 25
Italien 5 %.....	75 50	75 35

Le tome IV du Théâtre de Corneille, publié en 5 volumes, avec préface de Victor Fournel, vient de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque Classique à 3 francs le volume que publie la Librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré, 338.

Ce volume contient : *Andromède*, *Don Sanche d'Aragon*, *Nicomède*, *OEdipe*.

La Nouvelle Bibliothèque Classique, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophile à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. — Cette collection, qui s'attache à ne publier que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et élucidés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques, qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzeviriens de D. Jouaust, qui, outre l'élégance de la forme ont encore le mérite de ne pas fatiguer la vue, et se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et de bibliothèque.

Le tome III des Œuvres choisies de Diderot, publiées en 5 volumes, avec préface de Paul Albert, vient de paraître dans la Nouvelle Bibliothèque Classique à 3 francs le volume que publie la Librairie des Bibliophiles, rue Saint-Honoré 338. Il contient le commencement de la Correspondance avec M^{lle} Voland, qui sera complétée par les deux derniers volumes.

La Nouvelle Bibliothèque Classique, qui joint le luxe au bon marché, donne, pour un prix très-ordinaire, des volumes exécutés dans les plus belles conditions typographiques, et met ainsi les éditions de bibliophile à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs. — Cette collection, qui s'attache à ne publier que des textes authentiques, conservés dans leur physionomie originale par le maintien de l'orthographe du temps, et élucidés par les notes les plus indispensables, comprendra toutes les œuvres classiques qui doivent aujourd'hui former la bibliothèque d'un lettré. Elle est imprimée avec les nouveaux caractères elzeviriens de D. Jouaust, qui, outre l'élégance de la forme, ont encore le mérite de ne pas fatiguer la vue, et se publie dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 938^e livraison (28 décembre, 1878). — Voyage au Gabon et sur le fleuve Ogooué, par M. Alfred Marche (1875-1877). — Texte et dessins inédits. — Treize dessins de D. Maillart, Riou, Valette, E. Ronjat et P. Sellier.

Hachette, boulevard St-Germain, 29, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 317^e livraison (28 décembre, 1878). — TEXTE : Le Neveu de l'Oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. — Une Chasse aux Lumées, par Th. Lally. — Le chien du Capitaine, par Louis Écault. — L'Afghanistan et les provinces du Nord-Ouest de l'Inde, par Louis Rousselet.

Dessins : A. Marie, Riou, H. Clerget. Hachette, boulevard St-Germain, 29, Paris.

La librairie de l'Art (Paris, 3, Chaussée-d'Antin, a en l'honneur inspiré, après avoir fait l'acquisition du Musée universel, de transformer complètement cette revue, et d'en faire par excellence une œuvre de vulgarisation artistique et littéraire.

Grâce à ses ressources en gravures dues à nos meilleurs artistes, ressources que ses éditions de luxe augmentent chaque jour, elle peut donner à un bon marché sans précédent et à un prix accessible à toutes les bourses (14 francs par an, une Revue hebdomadaire de 16 pages contenant 6 gravures au moins) un recueil indispensable à quiconque, par goût ou par obligation professionnelle, s'occupe d'art. Modèles précieux, reproduction de chefs-d'œuvre de tous les maîtres et de tous les temps choisis dans nos musées et ceux de l'étranger, et dans les expositions modernes, illustrent le texte et remplacent avec avantage la vulgaire imagerie d'artefactes.

Le Musée artistique et littéraire (tel est son nouveau titre) répond donc à une des nécessités de notre époque, il comble une lacune que la multiplication des cours de dessin et la création d'un Musée des arts décoratifs ne faisaient vivement sentir.

Ajoutons que le texte composé de chroniques, nouvelles, études biographiques, complètes rendus des livres nouveaux de science, histoire, voyage et littérature, rend ce recueil d'une lecture aussi attrayante qu'instructive. Nous ne saurions donc trop le recommander à nos lecteurs.

Un an : 14 fr. Six mois : 8 fr. Paris... 14 fr. Départements... 16 fr.

Les Notes et impressions que publie chaque semaine la Revue politique et littéraire ont souvent attiré l'attention du public par de piquantes appréciations sur les événements du jour. On s'est souvent demandé quels en étaient les auteurs, qui se cachent sous les initiales N et Z et, comme on est parvenu généralement à percer ce mystère nous apprenons que nos confrères Louis Ulbach et Clément Cariguel renoncèrent à une précaution devenue inutile et s'engagèrent désormais cette spirituelle chronique, qui ne pouvaient plus désavouer.

La concurrence ne s'exerce que sur les bons produits. Les Capsules de goudron de Guyot, si efficaces dans les cas de rhume, catarrhes, bronchites, phthisie, ont été le but de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs. Dépôt dans la plupart des pharmacies.

La concurrence ne s'exerce que sur les bons produits. Les Capsules de goudron de Guyot, si efficaces dans les cas de rhume, catarrhes, bronchites, phthisie, ont été le but de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs. Dépôt dans la plupart des pharmacies.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite **REVALESCIERE**. Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès. 100,000 cures réelles par an. La REVALESCIERE DU BARRY est la plus puissante reconstituante du sang, du cerveau, de la moelle, des plexus, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et

sommeil rafraîchissant combattant depuis trente ans avec un invariable succès les maux d'estomac (dyspepsies, gastrites, gas- tro-entérites, gastralgies, constipations, hémorrhoides, glaires, flatuosités, ballonnement, pituitations, diarrhées, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; maux de tête, indigestion, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes ; oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consommation), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dérangement de la tête, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, réitération des maladies des enfants et des femmes. — Dyspepsie, M. J. J. NOËL, de Thuilley (Hainaut), de vingt années de dyspepsie, — Dartres M. Gr. Voss, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans) toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la REVALESCIERE. — N° 49, 871. — M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, maux de gorge, spasmes, — N° 46, 270. — M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et urd de 25 années. — N° 46, 260. — M. le docteur-médecin Martini, d'une gastrite et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. de Colonne-Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49, 522 ; M. Bidwin, de l'épuisement le plus complet, paralyse de la vessie et des membres par suite

d'excès de jeunesse. — Quatre fois plus nourrissant que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. 12 kil., 70 fr. — Le Biscuits de Revalesciere en event toute irritation en toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même dans le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalesciere chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 120 tasses. — Envoi contre bon de poste, des boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Cahors, Vial, pharmacien.

PAPIER LARDY déplace le mal en attirant le sang vers la peau. — Souverain dans les rhumes aigus ou chroniques, bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine ou de la gorge, ainsi que dans les douleurs sciaticque, lumbago, etc. 1 fr. 50 la boîte. Éviter les contrefaçons. **CHOCOLAT MENIER** Exiger le véritable nom. Pour tous les extraits et articles non signés, propriétaire-gérant, A. Layrou.

Le GRAND LOCAL qui était occupé par l'Imprimerie du Lycée. S'adresser à M. LAYTOU, rue Valentré.

A LOUER

ROZIÈRES PÂTISSIER, CONFISEUR, GLACIER. A l'honneur de prévenir sa clientèle que à l'occasion du jour de l'An on trouvera chez lui, provenant des meilleures Maisons, un grand assortiment de Bonbons fins, Macarons glacés, Fruits confits, Chocolats variés, Vins fins, liqueurs, etc., etc. Boudoirs Camargo nouveautés de l'An.

EVYBINE LAYTOU, rue Valentré.

J. LARRIVE Mercier à Cahors vend Les MACHINES À COUDRE par excellence LES MACHINES FRANÇAISES et sans rivales de **HURTU ET HAUTIN** Brevetées en France et à l'Étranger qui ont obtenu pour leur supériorité En 1873, à VIENNE la Médaille de Mérite En 1875, à Paris le Grand Diplôme d'Honneur et la Médaille d'Or En 1876, à PHILADELPHIE le Diplôme avec rapport du Jury d'appeler. Viennent de remporter A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878 DEUX PRIX LA MÉDAILLE D'OR & LA MÉDAILLE D'ARGENT Machines garanties depuis 50 fr. Le Catalogue est adressé franco sur demande.

LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE Parait tous les Dimanches en grand format de 16 pages RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Bulletin politique, Bulletin financier, Revue de toutes les Bourses de France, Recettes de change, Correspondance étrangère, Comptes rendus, appels de fonds, etc., etc. Des valeurs en banque et en bourse. Bulletin agricole, liste des tirages, Vérifications, des sorts sortis. Correspond des abonnés. Mensuel. PRIME GRATUITE Manuel des Capitalistes, 1 fort vol. de 430 pages in-8 Ouvrage le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour, contenant l'histoire de toutes les valeurs. Paris — 7, rue Lafayette — Paris Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

MUSEE DES FAMILLES Bureau : 29 rue Saint-Roch. Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide album par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES ; BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS, Moralité irréprochable. Texte par A. Gouéy, H. de la Blanchère, Berthel, Comtant, Daslys, Etienne-Marcel, Chalmel, Paul Galleries, R. de Navery, Verrié, etc. Illustration, par A. de Br., Bertall, Doré, Focquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kaufmann, Morin, etc. Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente. Collection : les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus, les volumes suivants, 3 fr. 42. Paris, 6 francs et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45 7 francs ; Départements, 8 fr. 50 franco. ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE. COMPLÈTEMENT FACILITÉ DU MUSÉE DES FAMILLES. MODÈS VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de poils, ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries colorées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnées en Broderie. — Paris, 7 francs par an. Départements franco, 8 fr. 50 avec le MUSEE 13 francs et 16 francs. On s'abonne au Journal du Lot.

DOUCÈDE, Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors. J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier. Je me recommande spécialement pour la solidité, l'éclatance, la bonne qualité et la modicité de mes prix. DOUCÈDE, marchand tailleur.

UN FRANC PAR AN Le Moniteur 52 Valeurs à Lots PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES. Le seul journal financier qui publie la liste officielle de toutes les valeurs françaises et étrangères. LE PLUS COMPLET (16 pages de texte) LE MEILLEUR RENSEIGNEMENT. une casserie financière, par le Baron LOUIS, une Revue de toutes les Valeurs ; les Arrivages, les Tirages, les Prix exacts des Coupons ; tous les Tirages sans exception ; des listes de BONS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE. Le prix de l'abonnement peut être envoyé en timbres-poste ou en mandat. Plus de renseignements à la Bourse.

GUERISON IMMÉDIATE ET ASSURÉE Plus de renseignements à la Bourse. **GUERRE** AUX AFFECTIONS NERVEUSES. **BAGUE NOUVEAU BREVETÉ S.G.D.G. ANTI-RHUMATISMALE** Plus de renseignements à la Bourse.

GODINAUD, FILS A CAHORS (Lot), Maison de la Poste. PIANOS ET HARMONIUMS DES MEILLEURS FACTEURS MUSIQUE ET INSTRUMENTS Accord et réparation. — Vente, échange et location.

CHACUN CHEZ SOI peut très facilement et rapidement ARGENTER, d'une façon durable, tout objet en cuivre, bronze, etc., en ARGENTER de **ROUGE** et de **PLATINE** usés, avec le **Blanc d'Argent** pur de M. MARTY, 9, rue Saint-Hilaire, à Toulouse. La boîte avec instruction, 4 fr. 50 c. ; la demi-boîte, 2 fr. 50 c. ; le quart de boîte, 1 fr. 50. (Envoi franco contre timbres-postes.) Se trouve à Cahors, chez M. SOULIE, docteur.

Hernies Guérison radicale, selon les cas par les nouveaux appareils à PRIOTTE en gomme naturelle, moulés dans les hôpitaux, sur les divers cas de Hernies. Consultez M. Ch. de THOMAS BIONDETTI, spécialiste, qui sera avec un assortiment de ses appareils à Cahors, le 29 décembre, hôtel des Ambassadeurs, visible de 11 heures du matin à 3 heures du soir, ne prolongera pas son séjour au delà du jour fixé ; se rend à domicile et traite par correspondance (affranchir).